

# Le bureau international féministe de renseignements : en faveur des victimes de la guerre

Autor(en): **A.-H.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **4 (1916)**

Heft 39

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251362>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

drons pas sur l'impôt de guerre, au sujet duquel nous avons déjà exprimé notre opinion lors de la votation populaire en juin dernier; mais nous voudrions souligner l'idée qui a été mise en avant d'établir une sorte d'impôt militaire, payable par tous ceux qui ne font pas de service actif, y compris les femmes et les étrangers, et qui remplacerait la taxe d'exemption actuelle. Ceci nous paraît d'une grande importance à notre point de vue suffragiste. En effet, l'impôt de guerre est une mesure d'exception, bonne pour une fois, et à laquelle, vu les circonstances extraordinaires, les femmes, bien que n'ayant pas été consultées, se sont soumises de bonne grâce — quelques-unes joignant encore des dons volontaires à cette contribution. Mais cette taxe, remplaçant la taxe d'exemption, serait donc comme elle permanente, et où résident les principes démocratiques qui permettent d'infliger à des citoyens une taxe qu'ils n'ont pas votée? *No taxation without representation*, disait il y a deux siècles et demi John Hampden, luttant contre les impôts arbitraires de Charles I<sup>er</sup>. La Suisse du XX<sup>me</sup> siècle en serait-elle donc au même système que les Stuart? Car, si la loi dit que celui qui ne fait pas de service militaire personnel est soumis à la taxe, il conviendrait peut-être de demander aux femmes si elles ne veulent pas faire, elles aussi, un équivalent du service militaire qui permettrait, en vidant les bureaux et les services auxiliaires, d'envoyer plus d'hommes sous les drapeaux, et cela avant de les taxer d'office, comme des autos ou des bicyclettes. Il n'est peut-être non plus pas très plaisant pour le patriotisme de beaucoup de femmes suisses d'être assimilées dans le paiement de cette taxe à des étrangers! et enfin puisque les femmes sont bonnes à être taxées, ne pourraient-elles l'être aussi à dire leur tout petit mot dans les affaires de leurs pays?...

Nous n'insistons pas. Il n'a d'ailleurs été question que sous forme de projet de cette idée, et le moment n'est pas encore venu de la discuter à fond. Mais, nous ne serions pas étonnées, vu les graves difficultés financières de l'heure actuelle, qu'elle reparût sur le tapis, et, aussi bien qu'un homme, une femme avertie en vaut deux!

Les caisses d'épargne postale, en revanche, ont été longuement discutées au Conseil des Etats. Nous ne pouvons que nous étonner que cette institution excellente n'ait été adoptée que par 21 voix contre 14, et que l'on prévoie encore de longs débats à ce sujet au Conseil national. On craint la concurrence faite aux caisses privées déjà existantes, et surtout, une trop grande concentration de capitaux dans les mains de la Confédération. Les ennemis du fédéralisme avaient beau jeu à invoquer des motifs constitutionnels! Il nous paraît pourtant, à notre point de vue très simpliste, que tout ce qui favorise la petite épargne des femmes, des enfants, des modestes employés et ouvriers, est à encourager, et les caisses d'épargne postale, qui ont fait déjà leurs preuves, dans des pays centralisés, il est vrai, présentent, comme l'a fort bien dit M. le conseiller fédéral Forrer, au cours de la discussion, les trois avantages essentiels d'une caisse d'épargne, soit: 1. répondre à un besoin économique; 2. être constamment ouvertes au public; 3. accepter les dépôts les plus infimes.

Le Conseil national, de son côté, s'est occupé d'une question qui intéresse grandement les femmes, mères de famille, ménagères, consommatrices: le prix du lait. M. Billeter, président de la ville de Zurich, ayant interpellé le Conseil fédéral, a introduit ainsi une discussion sur ce sujet brûlant entre socialistes et agrariens, entre défenseurs de la vie à bon marché pour l'ouvrier des villes et défenseurs des intérêts des paysans. Le problème, qui est extrêmement difficile à résoudre avec équité, se pose bien

souvent ailleurs qu'aux Chambres fédérales, et nos Sociétés coopératives de consommation ont vu parfois elles aussi se reproduire ces débats en petit.. — Il est intéressant de noter que deux députés en opposition complète sur cette question, MM. Chuard et Naine, se sont alors rencontrés sur le terrain de l'antialcoolisme, en demandant tous deux le relèvement du prix de l'alcool potable et le monopole de toute distillation. Ceci ne peut que réjouir les Sociétés antialcooliques qui verront avec plaisir la discussion de ces motions au printemps prochain.

Pour finir, deux mots encore de l'interpellation de M. Greulich sur la paix. Le vétéran du parti socialiste a demandé au Conseil fédéral s'il n'estimait pas qu'il serait du devoir de la Suisse, pays neutre, et de son gouvernement de tenter de mettre un terme au carnage qui désole l'Europe en offrant ses bons offices aux belligérants. La réponse écrite, donc mesurée et pesée, de M. Hoffmann, au nom du Conseil fédéral, a été telle que nous pouvions la souhaiter, et a soutenu les idées qui nous sont chères: que, tout en désirant ardemment la fin des hostilités, ce serait agir contrairement aux vœux des belligérants qu'intervenir en temps inopportun, et parler d'une paix hâtive, donc paix boiteuse, paix contenant le germe d'une nouvelle guerre, alors que nous en voulons une aussi définitive que quoi que ce soit puisse l'être sur cette terre. Le Conseil fédéral n'a pas, bien entendu, employé ces termes, mais il s'est exprimé dans ce sens avec une modération, un souci de justice, une intelligente compréhension de la situation, dont M. Greulich s'est déclaré satisfait, et qui a produit, ajoutons-le, le meilleur effet au delà de nos frontières.

E. Gd.

## Le Bureau International Féministe de Renseignements

en faveur des Victimes de la Guerre

Parmi les nombreuses institutions philanthropiques auxquelles la guerre a donné naissance, il en est une qui intéressera particulièrement les lecteurs du *Mouvement Féministe* puisqu'elle est l'œuvre d'une féministe à la fois éclairée et convaincue, je veux parler du Bureau international féministe de renseignements en faveur des victimes de la guerre, fondé par M<sup>me</sup> Girardet-Vielle, en octobre 1914. Femme de tête et de cœur, M<sup>me</sup> Girardet voue, depuis de longs mois, tout son temps et toutes ses forces à cette entreprise qui lui est chère.

Je voudrais, puisque cet article s'adresse à un public essentiellement féminin, parler à celui-ci comme à des femmes, comme à des mères, et sans donner uniquement un aperçu bref et sec, consistant en statistiques et en chiffres, parler aussi de l'activité bienfaisante, de l'influence bonne et encourageante, que les membres du Bureau peuvent exercer sur les nombreuses victimes de la guerre, avec lesquelles elles sont journellement mises en rapport, soit directement, soit par correspondance.

Au début, le Bureau était composé essentiellement d'éléments féminins et vaudois, mais bientôt les bonnes volontés s'offrirent à lui si nombreuses, et de côtés si divers, qu'il devint sans tarder mixte et international. Des Suisses obligés de rentrer au pays, après avoir abandonné leurs affaires, furent heureux de pouvoir prêter leurs services; des réfugiés, chassés par l'ouragan, des étrangers, résidant dans le canton, tous offrirent joyeusement leur collaboration à l'œuvre naissante. Courageusement chacun se mit à l'œuvre; au début le travail ne fut pas facile, les bonnes volontés se butant à des obstacles paraissant insurmontables,

mais confiante dans son étoile, M<sup>me</sup> Girardet alla énergiquement de l'avant, ne redoutant, ni une démarche souvent difficile auprès des monarques et de leurs gouvernements, ni une visite, souvent peu agréable auprès des autorités compétentes.

L'œuvre fut, dès ses débuts, encouragée par M. le Prof. Röthlisberger, président du bureau des Internés civils à Berne, et obtint l'assentiment de MM. Ador et Ferrière, présidents de l'Agence des prisonniers de guerre, à Genève; avec ces deux messieurs, il fut convenu que toutes les demandes de recherches relatives à des militaires leur seraient transmises, tandis qu'eux enverraient à Lausanne des milliers de demandes de recherches de civils, qu'ils avaient en souffrance, et se rapportant plus spécialement à des femmes et à des enfants. Comme son titre l'indique, le Bureau international a une couleur nettement féministe puisqu'il est patronné par plusieurs associations féministes suisses, et que, pour obtenir les renseignements désirés, il s'est adressé avant tout à des organisations féministes du monde entier: plus de 95 sociétés ont répondu à son appel. Depuis qu'il existe, plusieurs bureaux semblables, féministes eux aussi, se sont fondés à l'étranger, à l'instar de celui de Lausanne.

En Allemagne, le travail de recherche des disparus s'effectua pendant de longs mois avec le concours des sociétés féministes, qui créèrent des bureaux, jusqu'au moment où leur activité fut arrêtée par le gouvernement. En France, l'aide des femmes fut plus individuelle; en Angleterre, il fallut passer par la longue filière des bureaux, les Anglais estimant leurs méthodes préférables aux autres.

Peu à peu cependant, le champ d'activité s'étendit, et notre Bureau s'adresse aujourd'hui à tous les bureaux, sans distinction de couleurs et de tendances, à toutes les personnes susceptibles de l'aider dans son travail: gouverneurs de provinces, commandants, préfets, maires, etc... A ce jour, le Bureau a retrouvé 8000 familles, 4450 françaises, 2450 belges, 1000 allemandes, et le reste d'autres nationalités, ce qui représente le beau chiffre de 35 à 40.000 personnes environ.

Le travail de recherche est souvent long et pénible, mais lorsqu'il est couronné de succès, les difficultés sont vite oubliées. Ce travail exige la confection d'une quantité énorme de fiches, fiches de couleurs différentes selon les pays, fiches établies au nom des personnes d'abord, fiches faites aux noms des villes, fiches encore destinées, elles, aux listes des recherches, qui seront envoyées aux différents bureaux étrangers. Que de noms, souvent les mêmes, s'alignent sur cette série interminable de fiches, travail monotone, ingrat, et qui exige de celles qui le font une forte dose de bonne volonté. Heureusement que, de temps à autre, se présente une fiche vraiment drôle, et qui met en gaieté: ainsi quand M. Sommeil recherche M<sup>me</sup> Dodo, comment voulez-vous qu'ils ne se retrouvent pas? J'ai appris par la suite, et je vous prie de croire l'histoire authentique, que M. Sommeil avait retrouvé M<sup>me</sup> Dodo, et que si les frontières ne leur avaient pas permis de se revoir, du moins avaient-ils eu des nouvelles l'un de l'autre...

Supposez maintenant le travail des fiches terminé, les recherches commencent, il faut écrire à droite, à gauche, envoyer des listes; enfin, après bien des démarches, les bonnes nouvelles arrivent, et nos retrouvés, heureux et reconnaissants d'avoir des nouvelles des leurs, demandent à correspondre.

La « Correspondance », comprenez-vous en ces temps douloureux que nous traversons, tout ce que ce mot veut dire? Mirage sans cesse fuyant et sans cesse renaissant, mot fait de désir et d'envie pour des milliers d'êtres empêchés de correspondre; mot bienfaisant, apaisant, pour ceux qui, grâce à

cette correspondance, savent ce que devient l'époux, le père, l'enfant, la femme... la mère. O mère, nom mille fois béni et partout imploré, soit là-bas sur le champ de bataille, soit sur l'oreiller blanc d'un lit d'hôpital, où, pour mieux mourir, le brave petit soldat appelle sa maman. Combien dans toutes ces lettres, qui nous passent journallement entre les mains, l'on voudrait pouvoir sortir, comme des fleurs exquises d'un bouquet, les délicieuses lettres à « sa maman chérie », à « sa bonne petite mère », à la « meilleure des mamans », et qui viennent de là-bas, où la lutte est chaude, où la mort à chaque instant vous guette, où l'on souffre atrocement, dire que: « tout va bien et qu'on ne manque de rien ». Héroïsme sublime de ceux qui voudraient consoler! D'autres, des pensifs ceux-là, l'âme point faite pour le métier qu'on leur impose, nous disent leurs plaintes et leurs misères; des blessés de la vie, des délaissés, ceux qui n'attendent rien de personne, cherchent auprès de nous aide et réconfort... D'autres enfin, des guerriers fiers de leurs exploits ou de leurs maladies, envoient aux leurs des récits éclatants: « Vous serez fiers de moi, écrivait un puissant Flamand à sa famille, vous serez fiers, vous dis-je, fiers de mes 5 médailles! La première, la plus grande, est celle de la typhoïde! » D'autres, qui ne savent comment être assez polis pour demander un service, commencent ainsi: « Madame, je viens par la présente solliciter de votre bienveillance pour voir si vous *nawier* pas la bonté de bien vouloir me faire parvenir *sette* lettre si *joien*... » ou « Excusez-moi du plaisir que je viens solliciter de votre Bonne personne par cette présente, Madame, etc. »

Mais le travail de la « Correspondance » a pris une extension de plus en plus grande, souvent compliqué et rendu difficile par les changements constants que les gouvernements apportent dans sa transmission. Nous n'avons aucune statistique des lettres expédiées jusqu'à ce jour, mais leur nombre est considérable, puisque nous comptons environ 14.000 personnes qui communiquent périodiquement par notre entremise, dans toutes les parties du monde. Sur ce nombre la moitié sont des Allemands et des Alsaciens allemands, un quart sont des Belges et l'autre quart des Français, des Italiens, des Anglais, des Russes, des Polonais, etc. — Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1915, aucune lettre originale ne fut envoyée ni en Allemagne, ni en Alsace, ni en Belgique, elles furent toutes recopiées, résumées et traduites en allemand; pour la Belgique, la copie en français était toujours à côté de la traduction en allemand, et ceux qui ont vu les grimoires impossibles, les orthographes fantaisistes, que nous avions sous les yeux, comprennent le travail de devin que, souvent, il nous fallut faire. Plus tard, les règles imposées à la correspondance devenant de plus en plus sévères, nous nous sommes bornés à l'envoi de cartes postales en Belgique et en Alsace, et depuis six semaines nous avons dû renoncer tout à fait à transmettre des lettres en Belgique, ayant été averties officiellement que la chose était défendue.

Au mois de février 1915, nous eûmes la visite de M. von Schulze-Gravenitz, député au Reichstag allemand; nous l'engageâmes à présenter à son gouvernement une demande tendant à obtenir une carte postale, à l'usage des départements envahis, et avons discuté avec lui, la teneur de cette carte, par laquelle les soldats français obtiendraient enfin quelques nouvelles des leurs; nous lui avons aussi remis des listes de recherches, à déposer dans les mairies des départements envahis, afin d'avoir quelques renseignements comme nous le faisons avec succès en Belgique. Malgré tous ses efforts, M. de Schulze ne put rien obtenir auprès des autorités allemandes, et après de longs mois d'attente, nous en sommes encore et toujours à la merci d'un

hasard plus ou moins heureux, d'une bonne volonté, qui nous apprendra ce que deviennent quelques personnes, parmi les milliers de malheureux qui souffrent de l'abandon moral dans lequel on les laisse.

Savez-vous, en désespoir de cause, à quelle suprême espérance le brave soldat de France se rattache aujourd'hui? c'est que les siens seront chassés de chez eux, c'est qu'ils feront partie de ces lamentables convois de civils, que la guerre renvoie à la mère-patrie, et qu'ils pourront ainsi apprendre quelque chose, les revoir peut-être. — Ah! faut-il que la souffrance de ne rien savoir soit atroce, pour en arriver à désirer cela, car ceux qui ont vu de ces convois de civils, qui deviennent plus misérables alors que la guerre se prolonge davantage, savent combien c'est là que toutes les souffrances humaines, semblent s'être donné rendez-vous.

Nous avons au Bureau, des personnes dévouées qui s'occupent spécialement du service des évacués; avec bonté, avec tendresse même, elles interrogent ces malheureux, s'intéressant à leurs misères, leur parlant de ceux qu'ils ont laissés derrière eux, elles obtiennent ainsi quantité de renseignements précieux qui, immédiatement transmis aux intéressés, vont enfin mettre un terme à leurs angoisses. Une de nos collaboratrices, s'intéressant particulièrement aux évacués, qui, chaque fois que passe un convoi, se rend à Thonon, m'a conté de si jolies choses sur tous ces braves gens, que je ne puis m'empêcher de vous en redire quelques-unes :

« ...Comme je nommais des personnes recherchées de L..., une jeune femme se dresse toute pâle: C'est moi! oh! Madame, laissez-moi voir mon nom écrit sur votre papier! C'est vrai que je ne suis plus toute seule, c'est vrai qu'on a pensé à moi!... C'est mon mari!... Oh! quelle joie! Il est en vie. »

Une jeune femme assise à côté d'elle, un bébé dans les bras, deux petits près d'elle, se met à sangloter: « Le mien est mort, je le sais, sans cela lui aussi aurait demandé de mes nouvelles... » J'avais beau lui expliquer que sans doute son mari ignorait l'existence du Bureau de recherches, rien ne pouvait calmer ses sanglots; la joie de sa compagne, lui avait rendu son isolement plus amer encore. Ce m'est une douceur de savoir qu'après quelques démarches bien simples, une dizaine de jours plus tard, la petite famille était réunie, et que le papa faisait la connaissance de son dernier-né! »

« Un homme âgé me demande: « A-t-il passé des gens de H... Je feuillette mes papiers. Oui, la semaine dernière. — Nous cherchons ensemble, et j'ai la joie de lui donner des nouvelles de sa fille, de ses petits enfants, l'adresse de sa femme réfugiée en France, etc. »

Je pourrais continuer longtemps encore, mais la place me manque ici. Interrogées à Schaffouse, à Zurich, à Evian, à Thonon, par des personnes qualifiées, et au moyen de listes de recherches établies par nos dactylographes, des centaines de familles des départements envahis ont pu être retrouvées. Ces renseignements sont envoyés en France, ainsi que les listes d'évacués qui passent; cet envoi se fait dans les 24 heures. Le Bureau de Lyon se charge de les transmettre dans tous les bureaux de Paris, où ils arrivent 6 semaines avant les listes officielles. Ce même travail se fait pour les évacués austro-allemands, et les listes sont envoyées en Allemagne. Mais ce n'est pas tout. Emu des angoisses des mères françaises et belges, séparées de leurs enfants pour des raisons diverses, le Bureau s'adressa aux femmes allemandes, avec lesquelles il travaille, leur demandant de s'intéresser à cette poignante situation. Une fois certaine de leur appui, M<sup>me</sup> Girardet présenta elle-même au Ministère de la guerre à Berlin une demande qui fut transmise aux gouverneurs de Belgique et des départements envahis; cette démarche semble avoir bien réussi,

car nous avons déjà obtenu plusieurs rapatriements, et des nouvelles de 180 enfants dont les parents ne savaient absolument rien depuis le début de la guerre. Les enfants au-dessus de 13 ans ne peuvent être rapatriés, ainsi que ceux dont les parents ont fui le pays; cependant ceux-ci pourront avoir de leurs nouvelles, et cela grâce à un service spécial qu'a organisé M<sup>me</sup> von Bissing, femme du gouverneur de la Belgique. Nous sommes persuadés que, de son côté, la France permettra le rapatriement d'enfants allemands, restés jusqu'ici sur son territoire.

Le Bureau s'est occupé aussi d'envois d'argent dans les pays envahis, en Belgique surtout; ces derniers temps on a même pu envoyer de petites sommes dans les départements du Nord de la France. Vous voyez donc, chers lecteurs, que l'activité du Bureau international féministe n'est pas un vain mot: il faudrait un volume pour vous donner une idée des recherches de tous genres dont il a été chargé, et qu'il a pu mener à bien, ainsi que des demandes de renseignements sans nombre, souvent les plus extraordinaires, dont il est journellement l'objet.

Le Bureau ne rétribue pas ses aides; il a occupé jusqu'à 250 personnes par semaine; 12 à 15 dactylographes lui ont offert gracieusement leurs services. Grâce à la Confédération, qui lui a accordé la franchise de port, il a réalisé de fortes économies, ce qui fait que, débutant avec 500 fr., nous pouvons après quinze mois de travail, considérer tranquillement l'avenir. Remercions en terminant M<sup>me</sup> Girardet, et ses nombreux collaborateurs et collaboratrices pour la belle œuvre qu'ils ont créée et su mener à bien, sans toutefois formuler pour celle-ci le vœu si naturel en toute autre circonstance: « longue vie »; souhaitons au contraire, que la paix bientôt refleurisse, et qu'une ère de bonheur succède à tant de larmes, à tant de deuils.

A.-H. D.

### *Ce que disent les journaux féministes...*

Une guerre ouverte est déclarée aux Etats-Unis entre les suffragistes et les « antis ». Ces derniers ayant pris pour devise: « La femme doit rester à la maison », les suffragistes de New-York projettent une grève générale pour une journée entière. A la date fixée, toutes les femmes de toutes les conditions sociales et de tous les métiers devront rester chez elles. Ceci pour prouver aux « antis » l'utilité de la collaboration féminine à la vie publique.

*(Die Frau der Gegenwart.)*

\* \* \*

Le général Gallieni recommande de remplacer des militaires et des employés civils du ministère de la Guerre, occupés à des travaux de copie, par un personnel féminin, choisi de préférence parmi les épouses, mères, filles ou sœurs des soldats tués ou blessés à la guerre.

*(La Française.)*

\* \* \*

Un grand nombre d'institutrices françaises ont dû prendre la place de professeurs mobilisés, et ont tenu leur rôle avec autorité dans des classes de garçons à tous les degrés. Beaucoup de ces remplaçantes seront nécessaires à titre définitif, aussi la Section d'Education du Conseil national des Femmes françaises met-elle à son programme une campagne pour que l'enseignement secondaire des filles devienne semblable à celui des garçons, afin de conduire naturellement aux mêmes diplômes et aux mêmes fonctions.

*(La Française.)*

\* \* \*

La Chambre et le Sénat français ont voté une loi accordant aux femmes mariées le droit de demander aux tribunaux, pendant la guerre, la permission de se passer de l'autorisation maritale pour les actes légaux. Les tribunaux leur accorderont cette permission dans les cas d'urgence dûment constatés. Ils leur permettront aussi